

RETOUR SUR L'ANNÉE 2023



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Septembre 2024

Directeur de la publication :
Sébastien GOUTTEBEL

Rédaction et Conception :
Lucie AUCOUTURIER et Coline BERGE

Crédits photos :
SEMELEC 63 - TE63 - FNCCR

Dépôt légal :
3^{ème} trimestre 2024

N° ISSN :
2967-5693

Impression :
Groupe CHAUMEIL
100 exemplaires

ÉDITO

Mesdames, Messieurs,
Chers collègues,



L'année 2023 a marqué une étape décisive dans notre engagement collectif pour la transition énergétique. À travers la concrétisation de projets ambitieux, nous avons démontré que TE63 est non seulement un acteur incontournable, mais aussi un moteur de l'innovation au service de nos collectivités.

La signature du Contrat Chaleur Renouvelable, soutenu par l'ADEME, a été une avancée majeure. Ce dispositif a permis d'accompagner financièrement de nombreuses collectivités dans leur transition vers des énergies renouvelables, réduisant ainsi leur dépendance aux énergies fossiles et leur vulnérabilité face à la volatilité des prix.

La prise de compétence "Réseaux de chaleur ou de froid" symbolise un tournant pour notre syndicat. Elle positionne TE63 au cœur de la transition énergétique, nous permettant d'accompagner plus efficacement nos communes dans l'adoption de modes de consommation durables. C'est un pas décisif vers un avenir où la maîtrise de l'énergie ne sera plus un enjeu, mais une réalité partagée par tous.

2023 a également été marquée par la nécessité d'agir face à la crise énergétique. La rénovation de l'éclairage public, devenue une priorité en raison de la flambée des prix de l'énergie, illustre notre capacité à mobiliser les ressources nécessaires pour répondre aux défis contemporains. Les investissements réalisés grâce au Fonds Vert, à Lum'ACTE, et au plan France Relance sont le reflet de notre détermination à soutenir les collectivités dans leurs projets, en favorisant des infrastructures plus résilientes et économes en énergie.

Travaillons ensemble pour le syndicat de demain.

Sébastien GOUTTEBEL

Président de Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme

SOMMAIRE

LES FAITS MARQUANTS	PAGE 2
LE SYNDICAT	PAGE 5
LA CONCESSION	PAGE 15
LES TRAVAUX	PAGE 21

FAITS MARQUANTS

11 Mai 2023

Modification des statuts

TE63 peut désormais exécuter la compétence Réseaux de Chaleur ou de Froid. Cela permet au syndicat d'accompagner toutes les collectivités pour leur permettre de bénéficier d'un projet clé en main : de la création à l'exploitation et l'entretien des réseaux de chaleur.



23-24 Mai 2023

Assises Européennes de la Transition Énergétique

Les élus et agents de TE63 se sont joints aux 3600 autres participants de l'événement. Entre conférences, ateliers et visites, le programme a été riche grâce aux agents de la métropole de Bordeaux qui ont permis la réussite de ce projet.



Chaque...
de ch...
sont c...
(secré...
sur l'a...
rappe...
faire l...
Ces ré...



Avril 2023

Visite du barrage de Bort les Orgues

Les agents et élus de TE63 ont eu la chance de visiter le barrage de Bort les Orgues avec EDF. Ce barrage de 390 mètres est le plus long de la Dordogne. Par cette visite, les agents et élus ont pu découvrir l'hydro-électricité et son fonctionnement.



1er Septembre 2023

Embauche - Chef de projet Énergies

Sébastien DUFOUR a rejoint l'équipe de TE63, le 1er septembre 2023 en tant que Chef de Projet Énergies Renouvelables. Sa mission sera d'accompagner les communes et les syndicats vers la transition énergétique, notamment par le photovoltaïque.

Au cours de l'année 2023

Réunion des Présidents TEARA

Chaque année, les présidents et les directeurs des syndicats d'énergie de la Région Auvergne-Rhône-Alpes se réunissent afin d'échanger sur les différentes compétences exercées par chacun. En 2023, ils se sont réunis à 3 reprises :

- Le 24 février 2023 dans la Drôme
- Le 30 juin 2023 dans le Cantal
- Le 1^{er} décembre 2023 en Haute-Savoie



DE L'ANNÉE 2023

Septembre 2023

Réunions de Secteurs

Cette année, TE63 organise des rencontres au sein de chaque secteur intercommunal d'énergie auxquelles sont conviés, les délégués du secteur ainsi que les agents techniques de mairie, agents techniques, ...) afin d'échanger sur l'actualité du syndicat. Ces rencontres sont le moyen de souligner l'importance du rôle des délégués de secteur pour le lien entre la commune et TE63. Les réunions se sont déroulées du 18 au 27 septembre 2023.



Novembre 2023

Visite du réseau de chaleur de Saint-Flour.

Les élus de TE63 et l'Aduhme se sont rendus à Saint-Flour pour faire visiter leurs réseaux de Chaleur et chaufferies bois. Cette visite a été proposée aux collectivités porteuses de projets de chaleur renouvelable sur le département pour que les élus et agents puissent en apprendre davantage sur ce mode de consommation durable.



2023

Énergies Renouvelables

En septembre 2023, au poste de l'énergie renouvelable :



De 27 au 29 Septembre 2023

Rencontres nationales TEPOS

Deux élus et un agent se sont rendus à la 13ème édition des Rencontres Nationales des Territoires à Énergie Positive. Ces rencontres permettent d'échanger autour de solutions énergétiques durables. Les journées sont rythmées par des tables rondes, des ateliers, des visites de sites et des moments conviviaux.

12 Juin 2023

Teambuilding

Tous les ans, Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme organise un team building afin de renforcer la cohésion d'équipe, favoriser la communication avec les élus du syndicat et créer des souvenirs mémorables ! Les circuits de Charade ont fait sensations et l'unanimité au sein des agents de TE63, de SEMELEC 63 et des élus. Une journée de cohésion basée sur le rire et la bonne humeur pour des moments de partage unique entre collaborateurs.







LE SYNDICAT

QUI SOMMES-NOUS ?

Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme, syndicat mixte fermé, est un établissement public de coopération locale qui regroupe exclusivement des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

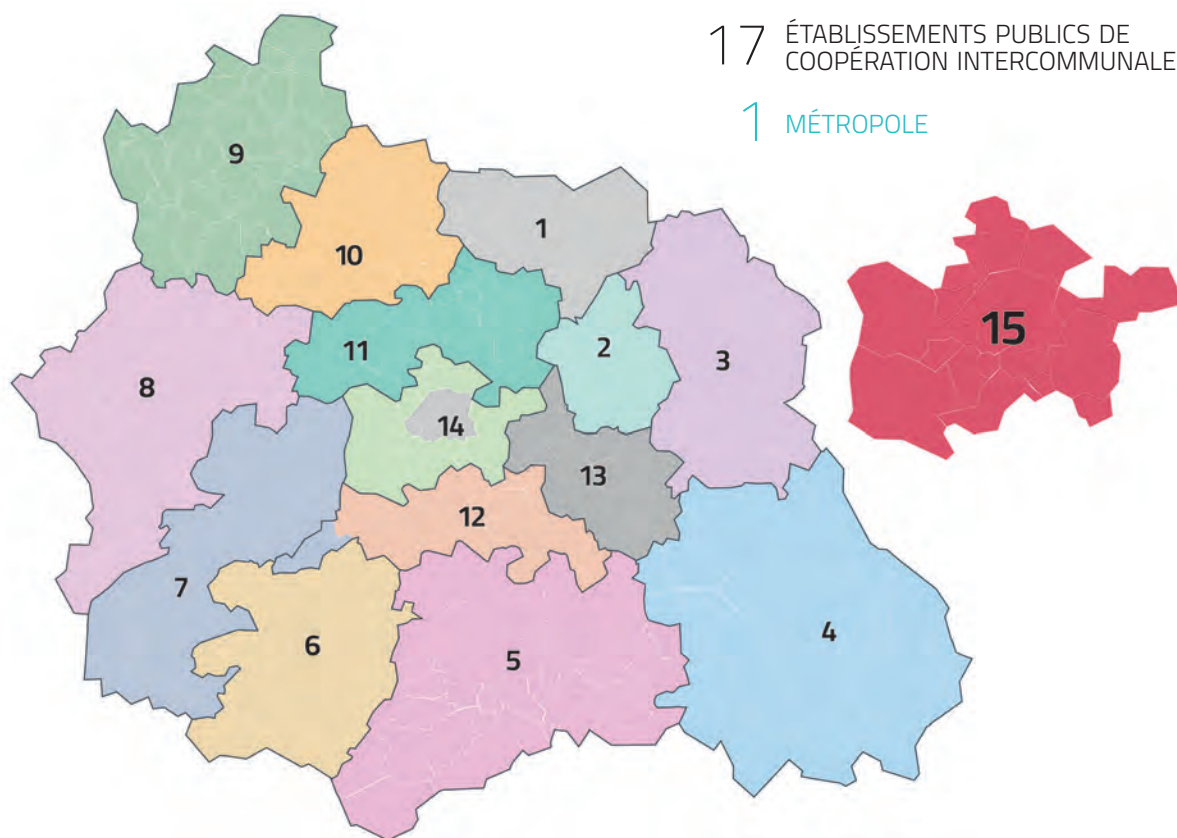
Propriétaire du réseau public d'électricité basse et moyenne tension du Puy-de-Dôme, **TE63** représente les collectivités du département et exerce le contrôle de la distribution publique d'électricité et de la fourniture, concédées à ENEDIS et EDF.

Le syndicat intervient en **électrification sur les communes rurales** et réalise les **aménagements esthétiques sur les communes urbaines**. Chaque année, de nombreux chantiers sont réalisés tels que : extensions, enfouissements, renforcements, embellissements, sécurisations, etc. Sur le territoire des communes lui ayant transféré la compétence, le syndicat effectue également des **travaux neufs** et d'**entretien** sur les réseaux d'**éclairage public** et sur d'autres réseaux privés des collectivités locales. Il intervient également dans l'installation, l'exploitation et la maintenance de bornes de recharges pour véhicules électriques.

Pour cela, TE63 confie annuellement un mandat de maîtrise d'ouvrage à la Société d'Économie Mixte pour l'Électrification, SEMELEC63 dont il est actionnaire majoritaire. Le rôle de cette société est d'exécuter les travaux de réseaux d'électrification et d'éclairage public au nom et pour le compte du syndicat, maître d'ouvrage.

Ainsi, SEMELEC63 prépare les dossiers de consultation des entreprises exécutantes dans le respect du Code de la Commande Publique : la Commission d'Appel d'Offres compétente est celle de Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme. SEMELEC63 met en place les travaux en liaison avec les élus et le concessionnaire et suit leur exécution jusqu'à leur réception.

TERRITOIRE



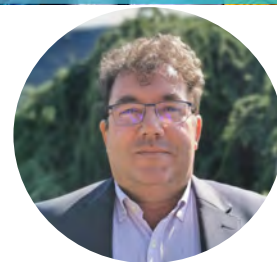


INSTANCES 2020-2026

PRÉSIDENT

Sébastien GOUTTEBEL

Maire de MUROL
Président de l'AMRF 63



VICE-PRÉSIDENTS



Rémi CHABRILLAT
Adjoint à CLERMONT-FERRAND
Président de l'ADHUME



Roger Jean MEALLET
Maire de CHAMPEIX
Conseiller Régional



Antonio MARQUES
Adjoint à SAINT-BONNET-PRÈS-RIOM



Florence LHERMET
Adjointe à SAINT-AMANT-TALLENDE



Vladimir LONGCHAMBON
Maire de MONTFERMY



Gregory BONNET
Maire de MONTCEL
Conseiller Départemental



Stéphane GUILLAUME
Conseiller Municipal à AUBUSSON D'Auvergne

MEMBRES DU BUREAU



Patrick AMBLARD



Fabien BESSEYRE



Jean-François BIZET



Gérard CHANSARD



Laurent COUDUN



Sylvie COUPÂT



David DEROSSIS



Marcel DOMINGO



Guy DUCOING



Daniel DUMAS



Jean-Paul DURAND



José FANJUL



Lilian FRITEYRE



Jean-Luc FRUCHART



René GUELON



Gérard GUILLAUME



Christine LECHEVALLIER



Christian MELIS



Thierry OLIVAIN



Emmanuel PINTÉ

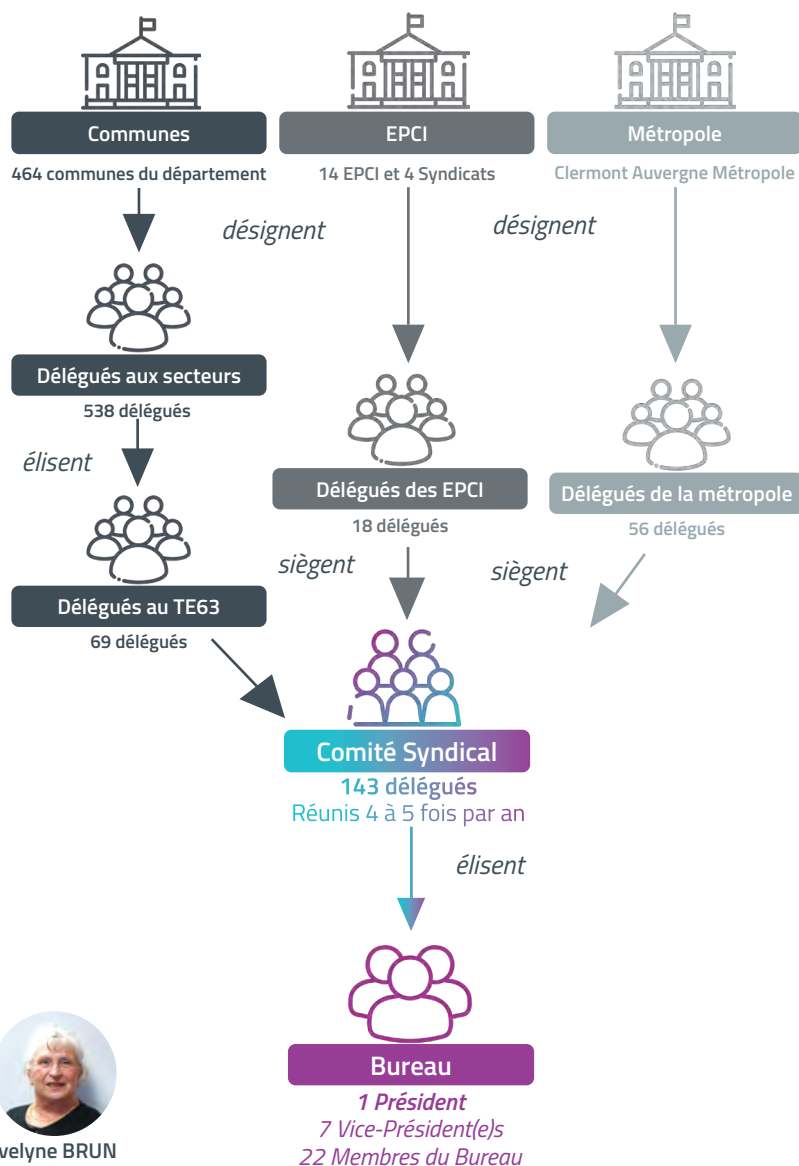


Christophe VIAL



Evelyne BRUN

FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL



DÉLIBÉRATIONS DE L'ANNÉE 2023

En 2023, le comité syndical a pris une décision majeure en modifiant les statuts du syndicat pour intégrer une nouvelle compétence liée à la Transition Énergétique : la gestion des réseaux de chaleur. Adoptée le 14 janvier 2023, cette modification a été approuvée par la majorité des collectivités membres, et l'arrêté préfectoral officialisant cette révision a été publié le 11 mai 2023.

FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES

14/01	Élection d'un nouveau membre du bureau
07/10	Élection d'un membre du bureau

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

14/01	Convention financière avec l'Aduhme
04/03	Convention ENEDIS-TE63 Répartition de la maîtrise d'ouvrage INSPIRE
	Modalité financière en Éclairage public sur le programme de l'optimisation des systèmes de gestion
	Modification des tarifs de recharge du réseau IRVE
22/06	Adoption du SDIRVE suite à l'avis du Préfet
07/10	Arrêté des aides Fonds Chaleur par TE63

MARCHÉ PUBLIC

14/01	Prolongation marché IRVE
07/10	Attribution du marché d'exploitation des bornes IRVE

FINANCES

14/01	Décision modificative N°4
	Rapport d'orientation budgétaire
04/03	Budget 2023
	Affectation du résultat
	Compte de gestion
	Compte Administratif 2022
22/06	Accord transactionnel TE63-SEMELEC
	Décision modificative N° 1
07/10	Autorisations de programme et crédits de paiement
	Durée d'amortissement par type de biens
	Passage à la M57
	Assujettissement TVA
	Contractualisation d'un second emprunt sur l'exercice 2023
	Décision Modificative N°2-2023
	Affectation du résultat 2022 sur BP 2023

PERSONNEL DE TE63-SIEG

14/01	Création d'un poste de chargé de financement ENR
	Mise en place du télétravail
04/03	Création d'un poste de rédacteur
22/06	Organisation du temps de travail
	Prise en charge des frais de déplacements professionnels pour les agents
	Modification du RIFSEEP
	Création d'un poste de chef de projets ENR
07/10	Forfait mobilité durable

Retrouvez toutes nos délibérations sur notre site internet : www.te63-sieg.fr

CHIFFRES CLÉS RESSOURCES HUMAINES

2023



13
agents



16
salariés



4
recrutements



1
recrutement

ORGANIGRAMME 2023

Septembre 2023



Quentin RANOUX
Directeur Général des Services

Pôle Finances - Gestion Administrative

Arnaud ROCLETTE
Responsable
administratif et financier

Emmanuelle VOYER
Comptabilité - Accueil

Carine ROMEUF
Comptabilité - Accueil

Myriam CHAPOUTIER
Comptabilité - Dépenses
d'investissement

Séverine POTY
Coordinatrice Budgétaire
et Comptable

Joëlle PIGNOT
Gestionnaire financière
des investissements

Stéphanie PETELET
Décharge syndicale

Pôle Direction

Valérie BERTHELOT
Secrétaire des Affaires Générales

Lucie AUCOUTURIER
Chargée de Communication

Alexandre BABIN
Secrétariat polyvalent

Pôle Transition Énergétique

Sébastien DUFOUR
Chef de projet Énergies Renouvelables

Clara MILLET
Chargée de financement

CHIFFRES CLÉS
FINANCIERS

2023



52,3 M€
Budget réalisé



19,8 M€
Montant dédié à l'Éclairage Public
(TTC - entretien compris)



Investissement
Dépenses 54,9 M€ Recettes 52,6 M€



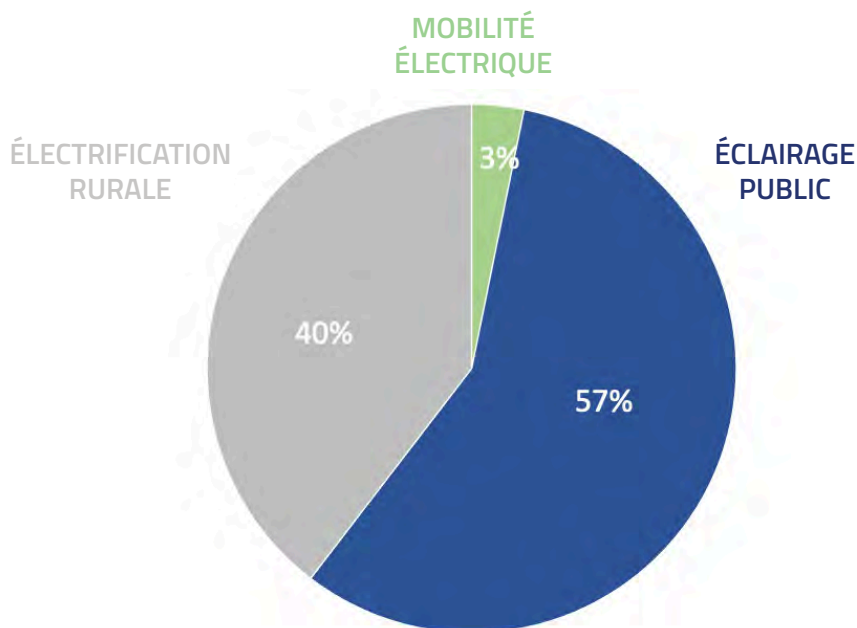
13,7 M€
Montant dédié à
l'Électrification Rurale (TTC)



Fonctionnement
Dépenses 10,8 M€ Recettes 20,8 M€



1,1 M€
Montant dédié à la
Mobilité Électrique (TTC)



Répartition des travaux

Ce budget a permis de maintenir la capacité d'investissement du syndicat pour réaliser les programmes de travaux sur les réseaux d'électricité, de renouveler et de rénover le parc d'éclairage public des communes, d'accompagner toutes les actions en faveur de la mobilité durable et des énergies renouvelables.

TE63 se donne les moyens financiers d'accompagner les collectivités dans leurs projets de transition énergétique

RECETTES

Afin de couvrir les besoins de fonctionnement et de réaliser les programmes d'investissement en faveur des réseaux d'électricité et de la transition énergétique, TE63 mobilise des recettes qui proviennent, entre autres, de la taxe sur l'électricité, des redevances, du FACÉ et de la participation des communes.

Remboursement rémunération personnel	27 157 €	0,04 %
Cotisations des membres	60 814 €	0,08 %
Revenus des Immeubles	62 099 €	0,09 %
Remboursement TVA	94 465 €	0,13 %
Produits exceptionnels	217 064 €	0,30 %
Autres produits gestion courante	311 631 €	0,43 %
Produits et services	394 462 €	0,54 %
Opérations pour tiers	478 774 €	0,65 %
Amortissement	482 669 €	0,66 %
Participation des particuliers et sociétés	1 150 899 €	1,58 %
FCTVA (remboursement par l'État)	2 222 178 €	3,05 %
Participation entretien EP	2 908 795 €	3,99 %
Participation du concessionnaire	3 045 564 €	4,17 %
Redevances concession	3 199 734 €	4,38 %
Remboursement d'avance sur convention	3 798 988 €	5,20 %
Subventions d'investissement	5 426 703 €	7,43 %
Participation des Collectivités locales	7 791 543 €	10,7 %
Excédent de fonctionnement	12 135 413 €	16,6 %
Impôts et TCFE	13 636 138 €	18,7 %
Emprunts	16 000 000 €	21,9 %

RECETTES

	RÉALISÉ
Redevances concession	3 199 734 €
Impôts et TCFE	13 636 138 €
Cotisations des membres	60 814 €
Participations entretien EP	2 908 795 €
Revenus des Immeubles	62 099 €
Remboursement rémunération personnel	27 157 €
Autres produits gestion courante	311 631 €
Produits et services	394 462 €
Produits exceptionnels	217 064 €
Total FONCTIONNEMENT	20 817 892 €
Subventions d'investissement	5 426 703 €
Excédent de fonctionnement	12 135 413 €
Participation des Collectivités Locales	7 791 543 €
Reboursement d'avance sur convention	3 798 988 €
Participation du concessionnaire	3 045 564 €
FCTVA (remboursement par l'État n+2)	2 222 178 €
Participation des particuliers et sociétés	1 150 899 €
Amortissement	482 669 €
Remboursement de TVA	94 465 €
Opérations pour Tiers	478 774 €
Emprunts	16 000 000 €
Total INVESTISSEMENT	52 267 195 €

DÉPENSES

Les dépenses de TE63 sont consacrées pour **45%** à la réalisation de travaux qui sont financés par les recettes détaillées ci-dessus.

DÉPENSES

	RÉALISÉ	
Charges de gestion courante	38 243 €	0,01 %
Maintenance Éclairage Public	6 137 314 €	0,06 %
Charges de personnel, frais assimilés	618 813 €	0,06 %
Charges financières (intérêts)	1 258 814 €	0,20 %
Remboursement TCFE aux communes	1 292 633 €	0,73 %
Charges de l'Établissement	1 016 185 €	0,94 %
Amortissement	482 669 €	1,47 %
Charges exceptionnelles	4 572 €	1,55 %
Total FONCTIONNEMENT	10 849 243 €	1,55 %
Travaux d'équipement (Éclairage public)	13 696 536 €	1,62 %
Dette (remboursement du capital)	8 214 639 €	1,91 %
Remboursement pour travaux non réalisés	133 606 €	1,97 %
Investissement immatériels	8 165 €	1,97 %
Travaux d'équipement (Électrification)	13 680 079 €	5,54 %
Avance sur convention de mandats	3 640 000 €	9,33 %
Déficit d'investissement cumulé	13 417 676 €	12,5 %
Travaux d'équipement (IRVE)	1 064 439 €	20,4 %
Achat d'équipement et travaux TE63	37 038 €	20,8 %
Opération pour tiers	965 170 €	20,8 %
Total INVESTISSEMENT	54 857 351 €	20,8 %

Charges exceptionnelles	4 572 €
Investissement immatériels	8 165 €
Achat d'équipement et travaux TE63	37 038 €
Charges de gestion courante	38 243 €
Remboursement pour travaux non réalisés	133 606 €
Amortissement	482 669 €
Charges de personnel, frais assimilés	618 813 €
Opération pour tiers	965 170 €
Charges de l'établissement	1 016 185 €
Travaux d'équipement	1 064 439 €
Charges financières	1 258 814 €
Remboursement TCFE aux communes	1 292 633 €
Avances sur convention de mandats	3 640 000 €
Maintenance Éclairage Public	6 137 314 €
Dette (remboursement du capital)	8 214 639 €
Déficit d'investissement cumulé	13 417 676 €
Travaux d'équipement (électrification)	13 680 079 €
Travaux d'équipement (EP)	13 696 536 €

Les montants indiqués n'intègrent pas les restes à réaliser en dépenses et en recettes et les résultats de l'année précédente.



2 | ÉNERGIE & ENVIRONNEMENT | 2023

LE FAIT DU JOUR

85 % des communes du département

Le Puy-de-Dôme cherche

Éclairage public

Il s'agit en un mot de l'éclairage public, redéfinir un espace de la facture d'électricité, de nombreuses communes du Puy-de-Dôme, comme Clermont-Ferrand, lancent le choix d'éclairage public. Le fait du jour, un enjeu.

Arthur Gaudin

Marché dans le

reste de la nuit à la lumière de son éclairage public, un enjeu qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme. Les communes ont ainsi lancé un appel à projets pour l'éclairage public, un enjeu qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme. Les communes ont ainsi lancé un appel à projets pour l'éclairage public, un enjeu qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme. Les communes ont ainsi lancé un appel à projets pour l'éclairage public, un enjeu qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme.

300.000 € économisés à Clermont-Ferrand, un million d'euros à la métropole



Le fait du jour, un enjeu. Clermont-Ferrand cherche un lampadaire qui soit durable, et qui s'intègre dans le paysage urbain.

de la sobriété. Il y a une prise de conscience sur la pollution lumineuse et sur la préservation de la biodiversité», explique Anne-Vergine, adjointe à l'environnement, qui note aussi un changement de mentalité : «L'objectif de départ était de préserver l'énergie et non l'inverse, mais nous de nous faire accompagner par des professionnels de la sobriété», détaille Anne-Vergine, adjointe à l'environnement, qui note aussi un changement de mentalité : «L'objectif de départ était de préserver l'énergie et non l'inverse, mais nous de nous faire accompagner par des professionnels de la sobriété», détaille Anne-Vergine, adjointe à l'environnement, qui note aussi un changement de mentalité : «L'objectif de départ était de préserver l'énergie et non l'inverse, mais nous de nous faire accompagner par des professionnels de la sobriété».

Pas d'explosion de la délinquance sous les lampadaires éteints

Qui impacte ces nuits éteintes sur la sécurité ?

Dans le Puy-de-Dôme, les forces de l'ordre ne sont pas conscientes de l'impact de la délinquance en cas d'extinction des lampadaires. Un constat qui a été fait par les forces de l'ordre. Un constat qui a été fait par les forces de l'ordre. Un constat qui a été fait par les forces de l'ordre. Un constat qui a été fait par les forces de l'ordre. Un constat qui a été fait par les forces de l'ordre.



MSGRE. Clermont, en recherche de respect, des le fait nuit, ordinateurs et réseaux. L'extinction de la nuit, un enjeu.

procèdent à des coupures nocturnes

LE FAIT DU JOUR

La lumière dans l'obscurité

Les tarifs ont doublé, le LED attendu partout

Le matériel technique et financier

Un marché technique et financier qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme. Les communes ont ainsi lancé un appel à projets pour l'éclairage public, un enjeu qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme. Les communes ont ainsi lancé un appel à projets pour l'éclairage public, un enjeu qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme. Les communes ont ainsi lancé un appel à projets pour l'éclairage public, un enjeu qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme.

Des coupures techniques

«L'extinction des lampadaires, un enjeu qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme. Les communes ont ainsi lancé un appel à projets pour l'éclairage public, un enjeu qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme. Les communes ont ainsi lancé un appel à projets pour l'éclairage public, un enjeu qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme. Les communes ont ainsi lancé un appel à projets pour l'éclairage public, un enjeu qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme.

Les tarifs ont doublé, le LED attendu partout

Le matériel technique et financier

Un marché technique et financier qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme. Les communes ont ainsi lancé un appel à projets pour l'éclairage public, un enjeu qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme. Les communes ont ainsi lancé un appel à projets pour l'éclairage public, un enjeu qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme. Les communes ont ainsi lancé un appel à projets pour l'éclairage public, un enjeu qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme.

Des coupures techniques

«L'extinction des lampadaires, un enjeu qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme. Les communes ont ainsi lancé un appel à projets pour l'éclairage public, un enjeu qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme. Les communes ont ainsi lancé un appel à projets pour l'éclairage public, un enjeu qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme. Les communes ont ainsi lancé un appel à projets pour l'éclairage public, un enjeu qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme.

20 | ÉNERGIE & ENVIRONNEMENT | 2023

LE FAIT DU JOUR

Gerzat, Durtol... Ces communes qui n'éteignent pas la nuit

Les tarifs ont doublé, le LED attendu partout

Le matériel technique et financier

Un marché technique et financier qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme. Les communes ont ainsi lancé un appel à projets pour l'éclairage public, un enjeu qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme. Les communes ont ainsi lancé un appel à projets pour l'éclairage public, un enjeu qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme. Les communes ont ainsi lancé un appel à projets pour l'éclairage public, un enjeu qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme.

Des coupures techniques

«L'extinction des lampadaires, un enjeu qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme. Les communes ont ainsi lancé un appel à projets pour l'éclairage public, un enjeu qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme. Les communes ont ainsi lancé un appel à projets pour l'éclairage public, un enjeu qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme. Les communes ont ainsi lancé un appel à projets pour l'éclairage public, un enjeu qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme.

Les communes ont ainsi lancé un appel à projets pour l'éclairage public, un enjeu qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme. Les communes ont ainsi lancé un appel à projets pour l'éclairage public, un enjeu qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme. Les communes ont ainsi lancé un appel à projets pour l'éclairage public, un enjeu qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme. Les communes ont ainsi lancé un appel à projets pour l'éclairage public, un enjeu qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme.

Et les autres mesures d'économie d'énergie ?

Cela peut aller au-delà de l'éclairage public, un enjeu qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme. Les communes ont ainsi lancé un appel à projets pour l'éclairage public, un enjeu qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme. Les communes ont ainsi lancé un appel à projets pour l'éclairage public, un enjeu qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme. Les communes ont ainsi lancé un appel à projets pour l'éclairage public, un enjeu qui concerne tous les habitants du Puy-de-Dôme.

LE CENDRE ■ Des led sur les courts

Les courts de tennis sont équipés en led, comme la commune l'envisage pour ses différents infrastructures. Ainsi, 14 projecteurs ont été posés. De 8.280 W datant d'avant ces changements, la consommation devrait passer à 4.200 W, soit une économie d'environ 35%. Le coût total de ces modifications est de 16.000 € HT, dont la moitié est supportée par le Territoire d'énergie. Dans l'année, les équipements lumineux du dojo seront également dotés de led. ■

/ Votre Territoire d'énergie
Accélérateur de transition énergétique locale

MON PROJET COUP DE CŒUR

Le retrofit pour réduire la facture d'éclairage public

Après plusieurs expériences dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, l'ai intégré Semelec63, mandataire de TE63, au sein du service éclairage public.

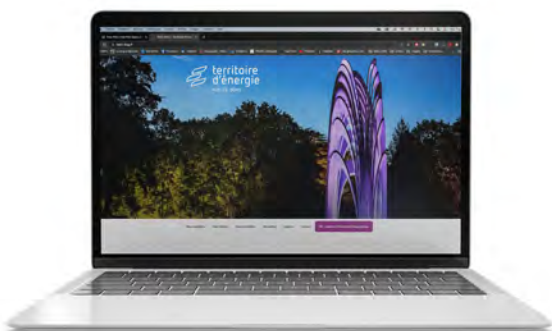
À mon arrivée en 2019, nous avons engagé la réalisation d'un diagnostic énergétique du patrimoine d'éclairage public de chaque commune adhérente, basé sur les données compilées depuis 10 ans dans notre SIG. Pré-identifié les communes à fort potentiel, l'objectif était de dresser un état des lieux, un bilan de pointe ainsi que des propositions de rénovation adaptées comprenant des estimations de temps de retour sur investissement et de gains environnementaux.

Jérémy MORALES
Chargé d'affaires éclairage public

Territoire d'énergie Puy-de-Dôme

www.territoire-energie.com

UNE COMMUNICATION AU SERVICE DU TERRITOIRE



Site Internet et extranet

Le nouveau site internet a été mis en ligne Avril 2024. Découvrez l'extranet dédié aux délégués et collectivités. Cet espace personnalisé regroupe toutes les informations importantes. Désormais toutes les informations seront communiquées uniquement via l'extranet.

www.te63-sieg.fr 



Réunions de Secteurs

Chaque année, TE63 organise des rencontres au sein de chaque secteur intercommunal d'énergie auxquelles, sont conviés, les délégués du secteur, les secrétaires de mairie et les techniciens afin d'échanger sur l'actualité du syndicat. Ces rencontres sont le moyen de réitérer l'importance du rôle des délégués de secteur pour faire le lien entre la commune et TE63.



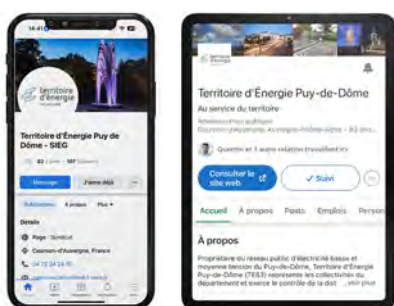
Newsletter

Depuis 2020, 3 à 4 newsletters sont envoyées à l'ensemble des collectivités adhérentes. Elles retracent notre actualité et présentent un dossier complet sur un sujet du moment. Vous pouvez également les retrouver sur notre site internet !



Classeur Fiches Pratiques

En 2022, nous avons créé un classeur de fiches pratiques sur nos métiers, à destination des collectivités adhérentes. Le but est de les accompagner dans leurs démarches avec nos services et mieux faire comprendre nos missions. Ils ont été distribués à chaque adhérent lors des réunions de secteur ou via les communautés de communes. *Si votre collectivité n'a pas eu le sien, contactez-nous !*



Réseaux sociaux

Nous sommes présents sur Facebook et LinkedIn. Vous pouvez suivre nos actualités.

  [Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme](#)





LA CONCESSION

CHIFFRES CLÉS DE LA CONCESSION

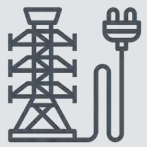
2023



448 386
Nombre d'utilisateurs



13 139
Nombre de producteurs



19 731 km
total de réseau public de
distribution d'électricité



53,7 %
Part du réseau en souterrain



10 216 km
de réseau BT



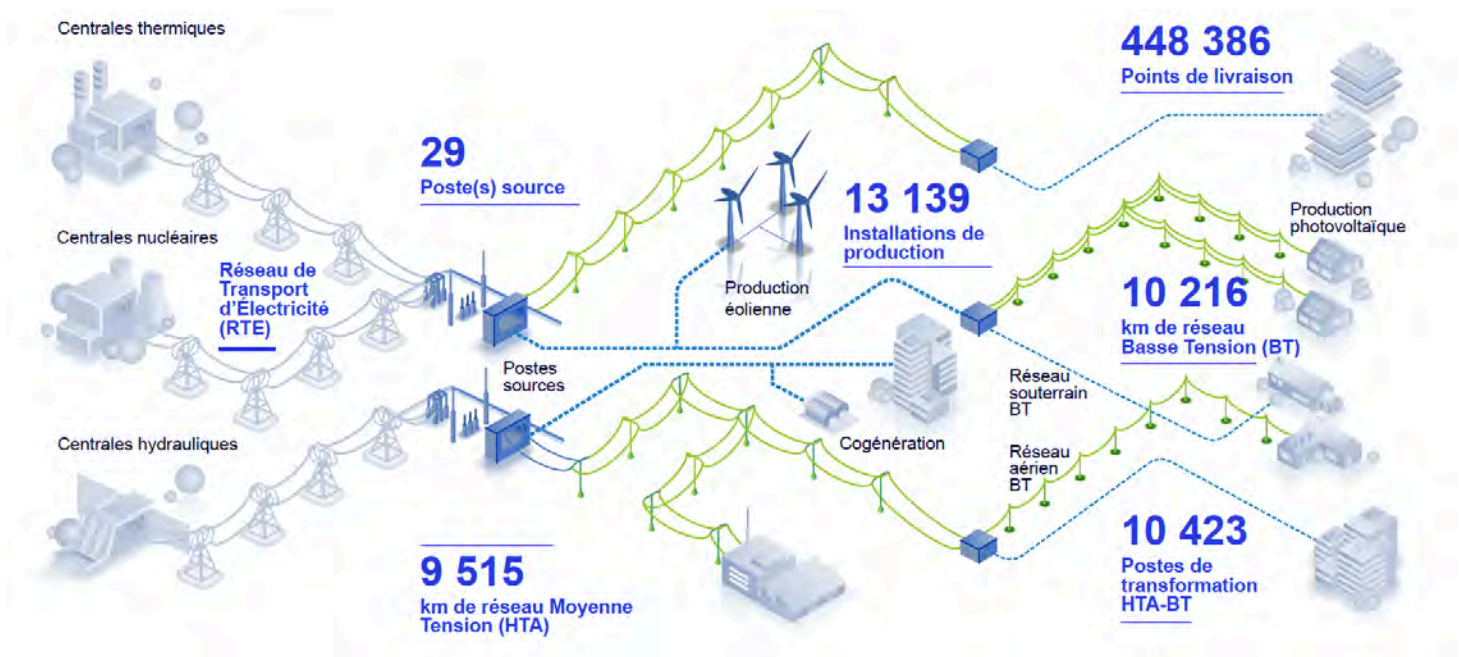
9 515 km
de réseau HTA



10 423
Nombre de postes de
transformation HTA-BT



51 M€
Investissements sur la
concession



Propriétaire du réseau public d'électricité basse et moyenne tension du Puy-de-Dôme, TE63 représente les collectivités du département et exerce le contrôle de la fourniture et la distribution publique d'électricité, concédés à EDF et ENEDIS dans le cadre du cahier des charges de concession.

RTE est, quant à lui, le gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité français. Son rôle est de relier les producteurs aux consommateurs d'électricité et de relier la France à ses voisins européens, tout en assurant, à chaque seconde, l'équilibre entre production et consommation, entre importations et exportations.

ÉVOLUTION DU RÉSEAU

RÉSEAU BT

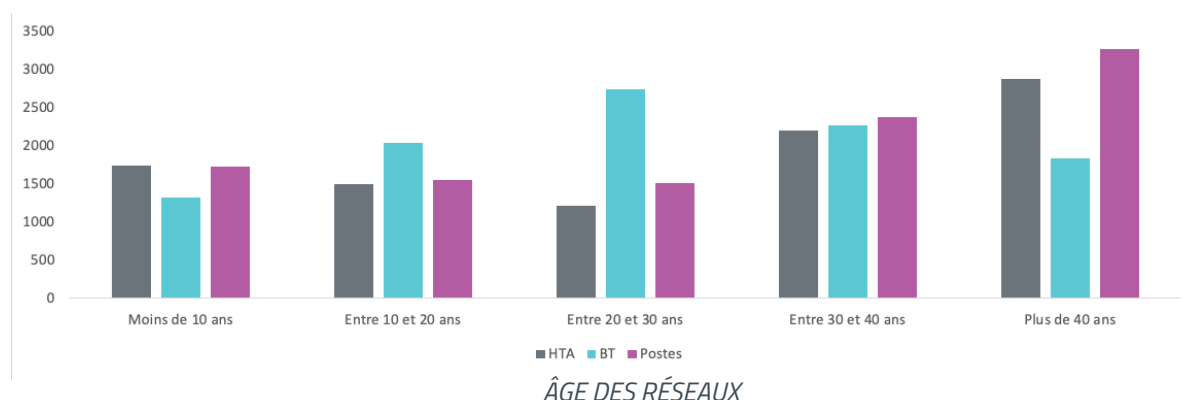
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<i>Souterrain (en m)</i>	4 369 043	4 478 405	4 581 625	4 695 989	4 801 881	4 902 116
<i>Aérien (en m)</i>	5 499 173	5 468 846	5 414 300	5 385 106	5 335 844	5 313 747
<i>Total (en m)</i>	9 868 216	9 947 251	9 995 925	10 081 095	10 137 725	10 215 863

RÉSEAU HTA

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<i>Souterrain (en m)</i>	5 086 763	5 207 427	5 311 117	5 494 750	5 568 016	5 700 666
<i>Aérien (en m)</i>	4 332 956	4 172 835	4 100 610	4 006 382	3 943 073	3 814 029
<i>Total (en m)</i>	9 419 719	9 380 262	9 411 726	9 501 132	9 511 090	9 514 695

POSTES DE TRANSFORMATION HTA-BT

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<i>Rural</i>	6 825	6 857	6 884	6 900	6 925	6 941
<i>Urbain</i>	3 250	3 280	3 298	3 426	3 438	3 482
<i>Total</i>	10 075	10 137	10 182	10 326	10 363	10 423



NB : Les informations figurant dans le tableau ci-dessus sont calculées à partir de la date de construction du génie civil des postes.

OUVRAGES MIS EN SERVICE EN 2023

	2018		2019		2020		2021		2022		2023	
	HTA	BT	HTA	BT	HTA	BT	HTA	BT	HTA	BT	HTA	BT
<i>Extension (m)</i>	14 656	16 840	6 733	18 539	6 785	21 690	11 615	23 825	7 529	22 236	19 945	25 500
<i>Renouvellement (m)</i>	32 025	27 274	13 962	25 597	9 980	21 079	17 299	10 821	33 863	9 859	8 522	13 727
<i>Renforcement (m)</i>	118 654	4 945	147 389	3 799	27 336	2 507	201 139	7 155	9 927	3 439	100 365	4 858

USAGERS

2023
EN CHIFFRES



525 324 MWh
Énergie produite sur le département



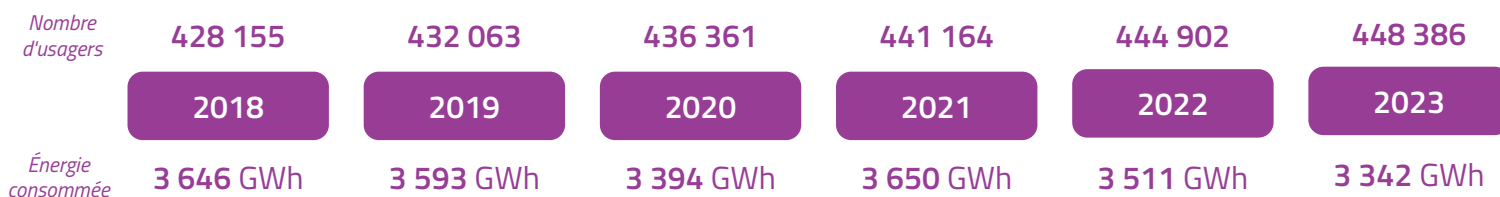
3 342 222 MWh
Énergie consommée sur le département

15,8 %

Part de la production par rapport à la consommation dans le Puy-de-Dôme

LA CONSOMMATION DANS LE PUY-DE-DÔME

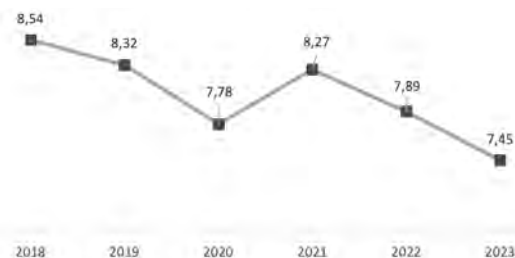
Dans le Puy-de-Dôme, le nombre d'usagers est en hausse avec plus de 20 000 usagers de plus depuis 2018. La consommation, quant à elle, fluctue en fonction des années. Une baisse significative est constatée pour 2023.



RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS

	Part d'usagers	Consommation
BT ≤ 36 kVA	98,84 %	54,8 %
BT > 36 kVA	0,93 %	12,6 %
HTA	0,23 %	32,6 %

Évolution de la consommation moyenne par usager (en MWh)



LA PRODUCTION DANS LE PUY-DE-DÔME

La production d'électricité sur le territoire est en progression depuis ces dernières années, avec une forte hausse en 2023.



RÉPARTITION DE LA PRODUCTION



Photovoltaïque



Parcs Éoliens



Hydraulique



Autre (biogaz, biomasse...)

Nombre d'installations

13 059

10

45

25

Énergie produite (MWh)

176 575

103 439

47 944

197 367

CONTRÔLE

En tant que concessionnaire, ENEDIS doit entretenir le réseau, assurer son renouvellement pour offrir une électricité de qualité à tous les habitants du Puy-de-Dôme. EDF a la charge de la fourniture au Tarif Réglementé de Vente. TE63 exerce un contrôle annuel et quotidien sur la concession.

CONTRÔLE QUOTIDIEN

Demandes des usagers (collectivités et particuliers) :

Étudiées et traitées en relation avec le concessionnaire, elles concernent : la qualité de l'électricité (chutes de tension, coupures, pannes HTA), la sécurité et la vétusté des réseaux, la facturation, le relevé et les chiffrages des travaux.

Dossiers Article R323-25, autorisation de construire et déplacements d'ouvrages :

Toutes les demandes d'autorisation de construire du concessionnaire, liées ou non à des travaux de voirie, sont examinées. Cette étude permet de contrôler les conditions dans lesquelles ENEDIS réalise les travaux, d'apporter des recommandations techniques et d'engager des travaux coordonnés entre ENEDIS et TE63.



Visite terrain - opération 'Rénovation programmée' - Saint-Diéry

CONTRÔLE ANNUEL

Conformément au cahier des charges de concession, ENEDIS et EDF rédigent un Compte-Rendu Annuel d'activité de Concession (CRAC) et le présente à TE63. L'objectif est de contrôler l'état de la distribution d'électricité sur la concession, veiller au respect de l'application du cahier des charges et définir les axes de progrès.

QUALITÉ

TENUE DE LA TENSION

En basse tension, un client est dit « client mal alimenté » (CMA) lorsque la tension à son point de livraison sort, au moins une fois par an, de la plage de variation admise. La plage de variation admise est de + 10 % ou - 10 % par rapport à la tension nominale 230 volts, soit une tension admissible comprise entre 207 et 253 volts en basse tension pour les branchements monophasés.

	2022	2023	Variation
Nombre de clients mal alimentés (BT)	1 204	879	- 27 %
Taux de clients mal alimentés sur le département	0,3 %	0,2 %	- 27,6 %

COUPURES

La continuité de l'alimentation en électricité est évaluée à partir du critère B. Il mesure le temps moyen pendant lequel un client alimenté est privé d'électricité, quelle que soit la cause (travaux ou incident sur le réseau, incident en amont du réseau).

Dans le Puy-de-Dôme, un utilisateur sera considéré comme mal alimenté s'il subit **plus de 6 coupures longues (supérieures à 3 minutes) ou plus de 35 coupures brèves (inférieures à 3 minutes)**, ou encore si la durée annuelle des coupures longues dépasse 13 heures.

Coupures liées à des incidents

	2022	2023	Variation
Nombre de coupures sur incident réseau	1 765	2 113	+ 19,7 %
Longues (> à 3 min)	736	869	+ 18,1 %
Brèves (< à 3 min)	1 029	1 244	+ 20,9 %
Durée moyenne annuelle de coupure (en min)	49,6	55,5	+12%

Nombre de clients affectés

	2022	2023	Variation
Affectés par plus de 6 coupures longues	192	1 031	+ 43 %
Coupés pendant plus de 5 heures consécutives	14 873	17 017	+ 14,4%





LES TRAVAUX



TE63 INTERVIENT DANS 3 CATÉGORIES DE TRAVAUX :



ÉLECTRIFICATION RURALE



ÉCLAIRAGE PUBLIC



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

 CLASSIFICATION DES COMMUNES

Dans l'application de l'article 9 du nouveau Cahier des Charges de Concession, la maîtrise d'ouvrage des renforcements de réseaux, des extensions et des branchements est répartie entre l'autorité concédante (TE63) et le concessionnaire (ENEDIS).

Signé en 2021 et effectif au 1^{er} janvier 2022, le nouveau Cahier des Charges de Concession apporte des modifications concernant la classification des communes ainsi que sur la maîtrise d'ouvrage (ci-après) :

COMMUNES URBAINES (A)

avec + de 50% de la TCCFE conservée par la commune

Ambert	Issoire
Beaumont	Pont-du-château
Chamalières	Riom
Châtel-Guyon	Royat
Clermont-Ferrand	Thiers
Gerzat	

COMMUNES URBAINES (B)

avec 50% et moins de la TCCFE conservée par la commune

Aigueperse	Les Martres-de-Veyre
Aubière	Ménétrol
Aulnat	Mirefleurs
Billom	Mozac
Blanzat	Nohanent
Brassac-les-Mines	Orcet
Cébazat	Pérignat-lès-Sarliève
Le Cendre	Perrier
Ceyrat	La Roche-Blanche
Châteaugay	Romagnat
Corent	Saint-Bonnet-près-Riom
Cournon d'Auvergne	Sayat
Durtol	Vertaizon
Enval	Veyre-Monton
Lempdes	Vic-le-Comte
Lezoux	Volvic
Marsat	

COMMUNES RURALES (C)

Toutes les autres communes du département



ORIGINE DES TRAVAUX	NATURE DES TRAVAUX	CATÉGORIES DE COMMUNES		
		Commune Urbaine (A)	Commune Urbaine (B)	Commune Rurale (C)
RENFORCEMENT				
Levée de contrainte électrique des réseaux BT	Renforcement des réseaux BT et, si nécessaire, remplacement ou création et raccordement d'un poste de transformation associé	ENEDIS	ENEDIS	TE63
Adaptation aux charges des transformateurs	Tout changement de transformateur dès lors qu'il n'y a pas de modification structurelle du poste HTA-BT (enveloppe, tableau, disjoncteur, câblage...)	ENEDIS	ENEDIS	ENEDIS
	Tout changement de transformateur dès lors qu'il y a une modification structurelle du poste HTA-BT	ENEDIS	ENEDIS	TE63
Levée de contrainte électrique des réseaux HTA	Renforcement du réseau HTA	ENEDIS	ENEDIS	ENEDIS
SÉCURISATION				
Amélioration de la continuité d'alimentation du réseau	Sécurisation des réseaux BT	ENEDIS	TE63	TE63
RACCORDEMENT				
Extensions HTA	Raccordement d'une installation de consommation ou de production y compris collective	ENEDIS	ENEDIS	ENEDIS TE63 si collective
Extensions BT	Raccordement individuel d'une installation de consommation	ENEDIS	ENEDIS - client C4 TE63 - clients C5	TE63
	Raccordement d'une installation de consommation collective (au moins 3 PDL) sous maîtrise d'ouvrage communale, intercommunale, départementale ou régionale ainsi que leurs émanations	ENEDIS	ENEDIS ⁽¹⁾	TE63
	Raccordement d'une installation de consommation collective (au moins 3 PDL) sous maîtrise d'ouvrage autre	ENEDIS	ENEDIS ⁽¹⁾	TE63
	Raccordement d'une installation de production ≤6 kVA simultané avec une installation individuelle de consommation	ENEDIS	ENEDIS ⁽¹⁾	TE63
	Raccordement de bâtiments publics neufs comportant simultanément de la production d'électricité pour une puissance ≤36 kVA et de la consommation	ENEDIS	ENEDIS ⁽¹⁾	TE63
	Raccordement de toute autre installation de production	ENEDIS	ENEDIS	ENEDIS
Branchements	Branchement individuel BT d'une installation de consommation sans extension ou suite à une extension et de toute installation de production	ENEDIS	ENEDIS	ENEDIS
Ouvrages BT sur terrain d'assiette des raccordements collectifs	Ouvrage d'extention BT sur terrain d'assiette d'une opération collective sous maîtrise d'ouvrage communale, intercommunale, départementale ou régionale ainsi que leurs émanations	ENEDIS	TE63	TE63
	Ouvrage d'extention BT sur terrain d'assiette d'une opération collective sous maîtrise d'ouvrage autre	ENEDIS	TE63 Liaison A ENEDIS Liaison B	TE63 Liaison A ENEDIS Liaison B
	Ouvrage de branchement BT sur terrain d'assiette d'une opération collective sous maîtrise d'ouvrage communale, intercommunale, départementale ou régionale ainsi que leurs émanations	ENEDIS	ENEDIS ⁽¹⁾	TE63
	Ouvrage de branchement BT sur terrain d'assiette d'une opération collective sous maîtrise d'ouvrage autre	ENEDIS	ENEDIS ⁽²⁾	TE63 Liaison A ENEDIS Liaison B
Intégration des ouvrages dans l'environnement	Effacement	TE63	TE63	TE63
Déplacement d'ouvrages	Déplacement d'ouvrages à la demande de tiers	ENEDIS	ENEDIS	ENEDIS

⁽¹⁾ Par exception, TE63 exerce la maîtrise d'ouvrage des extensions BT sur les 15 communes suivantes : Ceyrat, Châteaugay, Corent, Enval, La Roche-Blanche, Ménétrol, Mirefleurs, Nohanent, Orcet, Pérignat-lès-Sarliève, Saint-Bonnet-près-Riom, Sayat, Vertaizon, Veyre-Monton, Vic-le-Comte.

⁽²⁾ Par exception, TE63 exerce la maîtrise d'ouvrage des liaisons Réseau (Liaison A) sur les 15 communes citées ci-dessus.

RENFORCEMENT ET SÉCURISATION

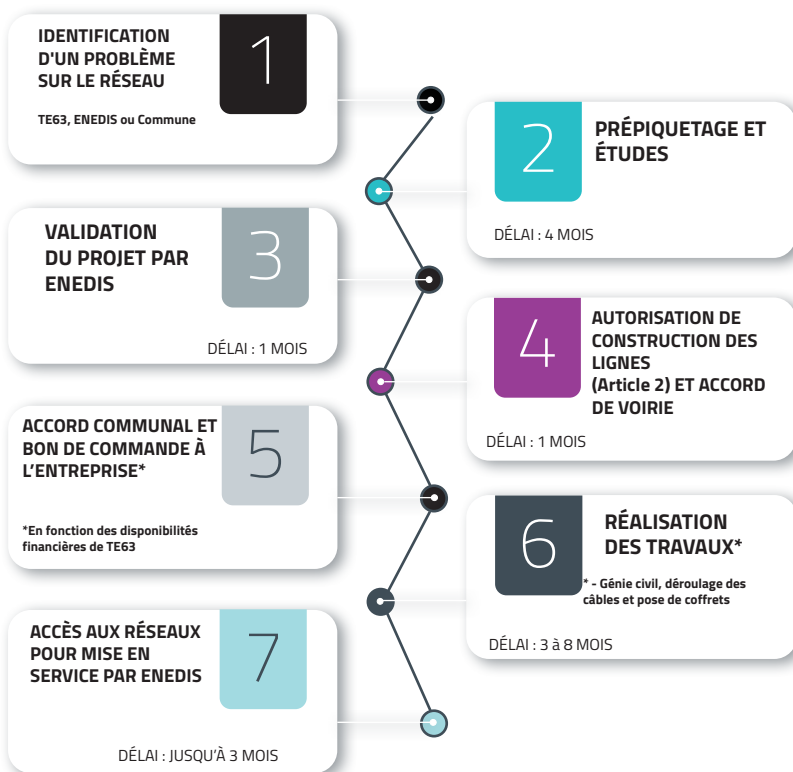
La qualité de desserte en électricité passe par la tenue de la tension délivrée aux compteurs. Cependant, la multiplication des branchements neufs, le raccordement de nouvelles constructions ou l'augmentation des puissances souscrites peuvent entraîner une saturation des réseaux existants. Un programme de renforcement du réseau est alors nécessaire. Pour assurer le financement des travaux de renforcement, TE63 mobilise notamment les ressources du FACÉ (Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification).

En cas de problème sur le réseau (baisse de tension, coupure, danger particulier), le Maire d'une commune peut le signaler à TE63 par mail (contact@te63-sieg.fr).

Des travaux seront entrepris par ENEDIS et/ou TE63, selon le maître d'ouvrage concerné (cf. tableau page 12).

DÉROULÉ D'UNE INTERVENTION DE RENFORCEMENT SOUS LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DE TE63

*Délais contractuels, valables à partir de la réception de la demande par TE63



2023 EN CHIFFRES



40

Nombre de chantiers



4,5 M€

Montant TTC des travaux commandés



Dont **32**

Chantiers de renforcement pour un montant de **3 650 000 €** financés avec le FACÉ



Dont **8**

Chantiers de sécurisation pour un montant de **802 000 €** financés avec le FACÉ

RÉFORME DU RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

Le 24 août 2023, une réforme qui vise à rendre plus claires les dispositions concernant le raccordement des installations de production d'énergies renouvelables et les modalités de prise en charge des coûts de raccordement a été adoptée.

Elle est entrée en vigueur le 10 novembre 2023.

ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES

En 2023, quelques évènements climatiques ont impacté la qualité de fourniture sur le département :

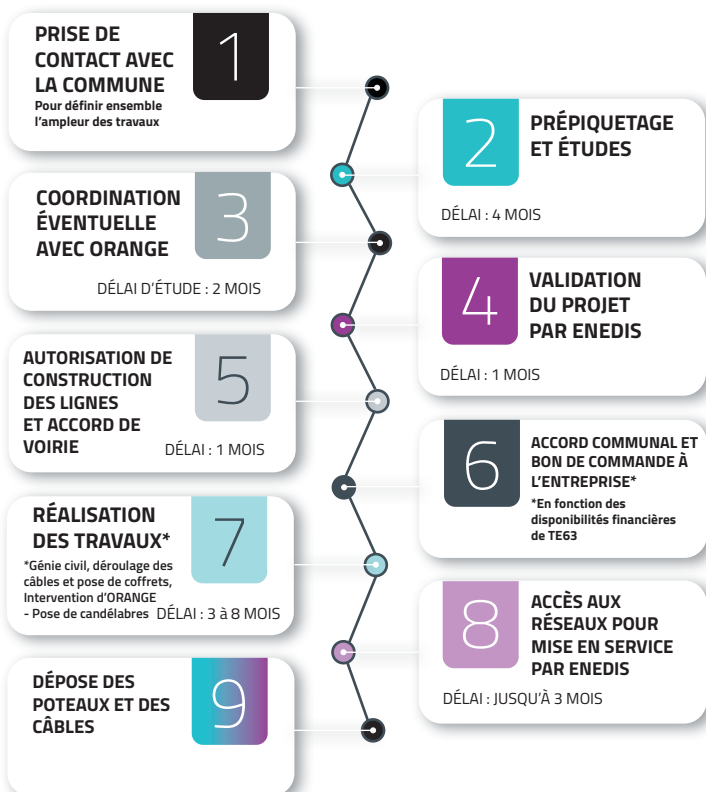
- **26/27 février 2023** : vents violents
- **10/11 mars 2023** : Tempête Larissa avec vents violents
- **31 mars 2023** : vents violents
- **21/22 juin 2023** : séquence d'orages violents
- **5/6 novembre 2023** : Tempête Domingos avec vents violents
- **16/17 novembre 2023** : Tempête Frédéricico avec vents violents

ENFOUISSEMENT DE RÉSEAUX

La mise en souterrain des lignes électriques est destinée à améliorer la qualité de la distribution et l'intégration des ouvrages de la concession dans l'environnement, notamment dans les centres-bourgs.

DÉROULÉ D'UNE INTERVENTION D'ENFOUISSEMENT SOUS LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DE TE63

*Délais contractuels, valables à partir de la réception de la demande par TE63



2023 EN CHIFFRES



49

Nombre de chantiers

3,4 M€

Montant TTC des travaux commandés

Comprenant :

1 745 000 € financé avec le FACÉ

1 657 000 € sur fonds propres TE63



INFO

Afin d'éviter les interventions multiples sur la voirie et de rationaliser les coûts, TE63 coordonne l'enfouissement des réseaux électriques avec la dissimulation conjointe d'autres réseaux aériens, comme les réseaux d'éclairage public et de téléphonie.

EXTENSIONS ET RACCORDEMENTS

2023 EN CHIFFRES



238

Nombre de chantiers



6,4 M€

Montant TTC des travaux commandés

Des extensions de réseaux sont réalisées par TE63 pour les communes de catégorie B et C (cf. tableau page 12), dans le cadre d'alimentation de constructions neuves, lotissements ou zones artisanales. Aujourd'hui, la majorité de ces travaux est réalisée en technique souterraine.

Il est recommandé aux collectivités ou aux particuliers qui ont un projet avec extension de réseau, de contacter TE63 dès que leur décision est prise et avant même le démarrage des travaux.

RÉPARTITION

Hors Programme

63 chantiers

Exemples : Lotissements communaux, zones d'activité...

2 517 000 €

Petits Travaux

175 chantiers

Exemples : Bâtiments agricoles, bâtiments communaux, extensions pour particuliers, antennes de téléphonie mobile...

3 465 000 €

INFO

Les communes ont l'obligation de financer les réseaux qui accueilleront plusieurs bénéficiaires, le réseau est Public. Pour les demandes de raccordement présentées par les particuliers et à défaut d'obligation communale, les frais engagés seront directement facturés au pétitionnaire. Il s'agira alors d'un réseau Privé.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

TE63 assure la maîtrise d'ouvrage des travaux d'extension et de renouvellement de l'éclairage public (EP) dans le département du Puy-de-Dôme, auprès de 440 communes, 13 communautés de communes, 4 syndicats et 1 Métropole, qui lui ont transféré la compétence.

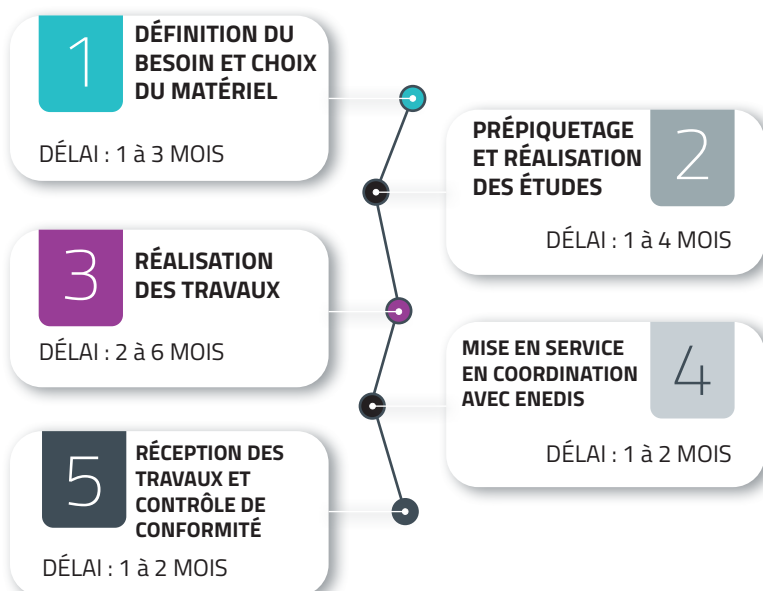
Le syndicat intervient sur :

- Les travaux neufs ou la rénovation
- L'extinction nocturne
- L'éclairage d'équipements sportifs (intérieur/extérieur)
- La mise en valeur de monuments/bâtiments publics
- La signalisation tricolore
- La maintenance des équipements
- Les illuminations festives

TRAVAUX NEUFS

ÉTAPES ET DÉLAIS DE RÉALISATION

*Délais contractuels, valables à partir de la réception de la demande par TE63



2023 EN CHIFFRES



149 000

Nombre de points lumineux gérés par TE63
dont 9 050 Éclairage Sportif



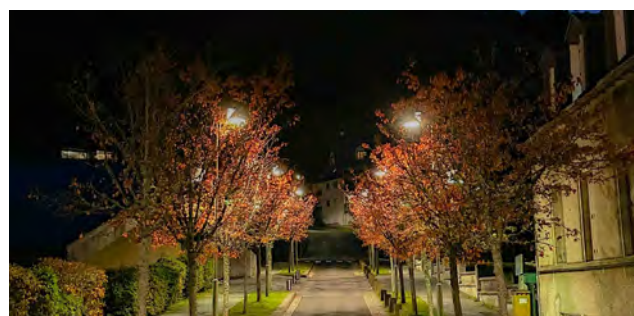
15,2 M€

Coût total des travaux TTC



20 %

Part des équipements LED à fin 2023



Rénovation LED - Le Mont-Dore

FONDS VERT



Après avoir déposé une candidature en début d'année 2023, la Préfecture du Puy-de-Dôme a attribué une subvention Fonds Vert pour 35 communes du département leur permettant de rénover une partie de leur parc d'éclairage public en LED.

593 000€
de subvention

20%
du montant total des travaux

4 000
points lumineux concernés

35
communes du département

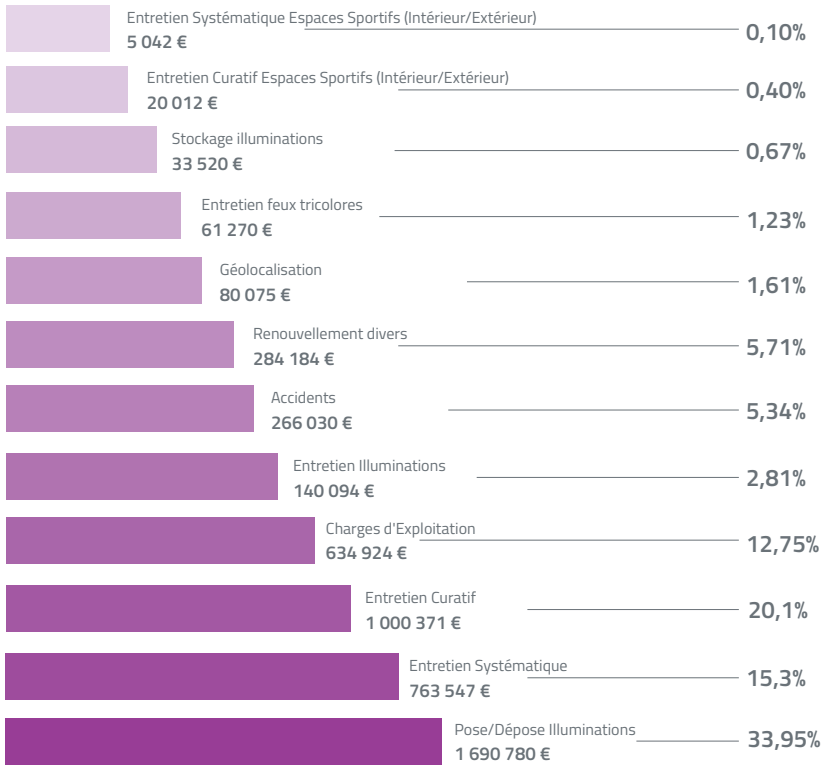
PROGRAMME D'OPTIMISATION DES SYSTÈMES DE GESTION



En 2023, TE63 a obtenu une aide de 1,6 million d'euros dans le cadre du plan de France Relance sur le thème infrastructures et mobilités vertes. Le syndicat a proposé une action traitant l'optimisation des systèmes de commandes des réseaux d'Éclairage Public par l'installation d'horloges astronomiques communicantes. Le 4 mars 2023, le Comité Syndical a décidé de répercuter seulement 10% des coûts des travaux aux communes concernées. Le syndicat en prend 20% à sa charge.

Concernant une majorité de communes du département, le traitement administratif de ces projets est considérable. Ce qui explique le délai entre la délibération prise par les conseils municipaux et le début des travaux, qui n'ont commencé qu'en octobre 2023 et ne seront soldés qu'à la fin de l'année 2024.

ENTRETIEN ET EXPLOITATION

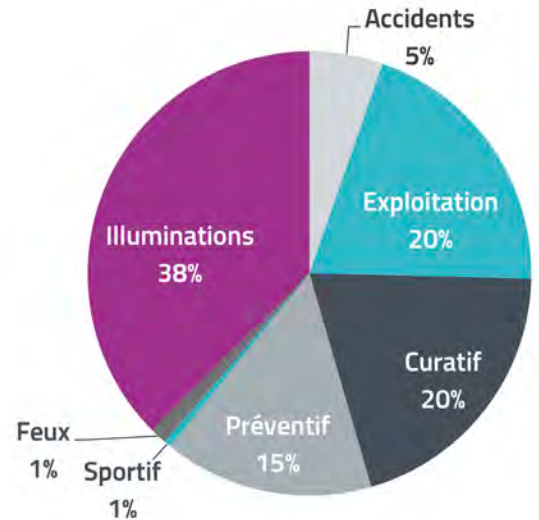


2023 EN CHIFFRES



4 980 000 €

Coût total de l'entretien TTC



Répartition de l'entretien par thème

SINISTRES

VOL DE CÂBLES

Comme en 2022, 2023 a été riche en vols de câbles sur les installations d'éclairage public, ont été constatés. Plusieurs secteurs ont été touchés: Secteurs d'Issoire, de Billom, de Riom, de Veyre-Monton et de Lezoux. Il semblerait que les malfaiteurs ouvrent les portes des candélabres, démontent les boîtiers et arrachent les câbles.

2023
EN CHIFFRES



6,5 km
De câbles dérobés



144
Boîtiers classe II
dérobés



106 500 €
Montant du préjudice
estimé

CANDÉLABRES ACCIDENTÉS

Chaque année, TE63 gère le suivi des dommages causés aux installations d'éclairage suite à des vols, dégradations ou accidents.

- Dans le cas où l'auteur des faits est identifié, l'assurance de TE63 prend en charge le montant des réparations.
- Dans le cas contraire, les travaux de réparations sont réalisés avec une participation financière de la commune, comme dans le cas des travaux neufs d'Éclairage Public.



2023 EN CHIFFRES



77

Nombre de dossiers traités
avec un tiers identifié



266 000 €
Coût total

Si un de ces cas de figure arrive sur votre commune, les démarches à effectuer ont été détaillées dans le classeur de Fiches Pratiques qui a été distribué à chaque commune. Si vous ne l'avez pas reçu, merci de contacter le service communication : communication@te63-sieg.fr

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



TE63 vend les CEE générés par les projets de mise en conformité et des rénovation de l'éclairage public, réalisés pour les collectivités qui ont transféré la compétence "Éclairage Public". La somme récoltée est réinjectée dans le budget Éclairage Public du syndicat pour permettre de financer de nouveaux projets. Depuis 2011, 182 GWh cumac ont ainsi été valorisés à hauteur d'environ un 1,2 million d'euros. En 2023, 25 GWh cumac ont été valorisés pour un montant de 192 000 euros.

RAPPEL

Le renouvellement de l'Éclairage Public est éligible aux CEE. Étant maître d'ouvrage, TE63 s'occupe de la vente des CEE et les réutilise pour participer aux futurs investissements du syndicat sur le territoire.

ATTENTION ! Ce ne sont pas les seuls travaux éligibles aux CEE !

Des travaux d'isolation ou de modification de système de chauffage vous permettent également de cumuler des CEE.

Plus de renseignements sur : ademe.fr

GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ

TE63 a mis en place un groupement d'achat d'électricité, afin d'accompagner les collectivités du département à la mise en concurrence des fournisseurs d'énergie depuis l'ouverture des marchés de l'énergie en 2015.

Lancé en 2020, le dernier groupement d'achat d'électricité, coordonné par TE63, regroupait **240 collectivités et établissements publics** et représentait **6700 points de livraison pour 84 GWh par année de consommation**.

Il se composait de 4 lots :

- **Lot 1 :** Puissance supérieure à 36 kVA en basse tension
- **Lot 2 :**
 1. Puissance inférieure à 250 kW en HTA
 2. Puissance supérieure à 250 kW en HTA
- **Lot 3 :** Puissance inférieure à 36 kVA
- **Lot 4 :** Haute Valeur Environnementale

RÉSULTATS

Seuls les lots 1, 2 et 3 ont été attribués. Le lot 4 a été dispatché dans les 3 autres lots.



CONTRAT CHALEUR RENOUVELABLE

Le Contrat Chaleur Renouvelable (CCR) est un dispositif financé par l'ADEME, permettant à un acteur public territorial de gérer une enveloppe du Fonds Chaleur et de la rendre accessible à tous les porteurs de projets (hors particuliers).

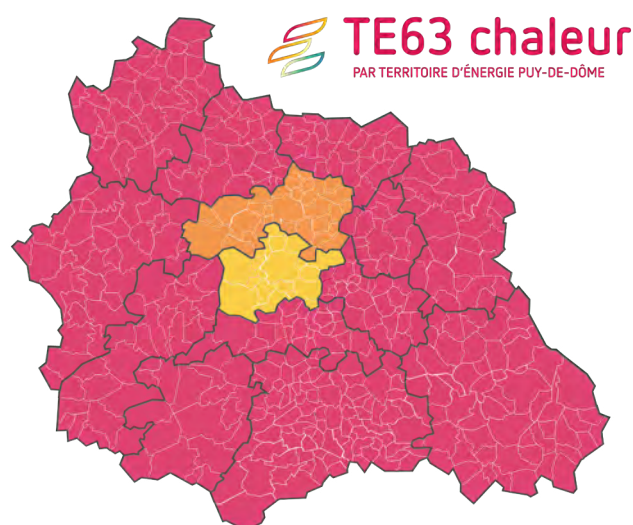
Par un accompagnement technique et financier, le CCR aide à favoriser le recours à des énergies renouvelables et à réduire de la facture énergétique et des émissions de gaz à effet de serre des collectivités et des entreprises bénéficiaires.

Signé en février 2023 pour 3 ans, ce contrat, nommé TE63 Chaleur, couvre la majorité du département l'exception de Riom Limagne et Volcans ainsi que Clermont Auvergne Métropole.

Objectifs pour 3 ans

15,8 GWh
d'énergie produite

8 M€
d'aides financières



- TE63 Chaleur porté par Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme
- CCR porté par Riom Limagne et Volcans jusqu'en juin 2025
- Chaleur + Demain porté par Clermont Auvergne Métropole

2023
EN CHIFFRES

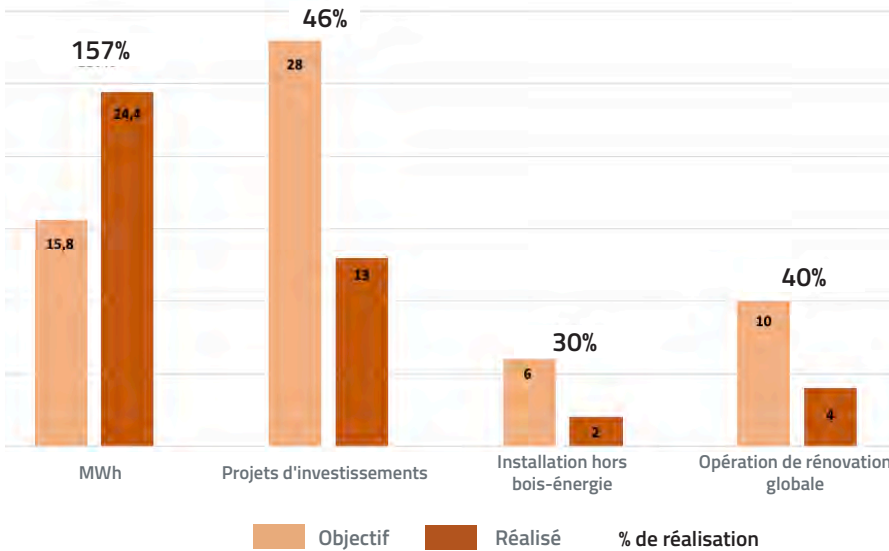


7
Études de faisabilité pour un
montant de **60 070€**
financés à 70% par l'ADEME



13
Installations pour un montant de
19 880 000€
financées à **33,1%** en moyenne par l'ADEME

ATTEINTE DES OBJECTIFS DU CCR
au 31/01/2024



Afin de gérer ce CCR, un agent a été embauché à temps plein au sein des équipes de TE63 : Clara Millet

Ses missions incluent la gestion des aspects administratifs, financiers et techniques, ainsi que la gestion déléguée des subventions à attribuer aux porteurs de projets du territoire. Elle est également responsable de la gestion des dossiers de demande de subventions et de l'organisation régulière des réunions des comités techniques et de pilotage, afin de valider la conformité des projets, suivre l'avancement des actions, et définir les orientations stratégiques pour atteindre les objectifs initiaux du projet.

ANIMATION

Dans le cadre du Contrat Chaleur Renouvelable, TE63 est chargé de dynamiser le territoire en mobilisant ses acteurs via des outils de communication déployés localement. Une convention a été conclue avec l'Aduhme pour assurer conjointement l'animation du CCR de TE63. L'animation de ce dispositif s'est traduit notamment par des visites de sites, des communications print ou digitales (flyer, newsletter,...).



Création d'un flyer



Visite de la chaufferie bois et du réseau de chaleur de Saint-Flour (15)



Panneau de communication



Visite de la chaufferie bois de Messeix



Visite de la plateforme de TFZ

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

DÉPLOIEMENT

Après avoir établi un premier schéma directeur en 2017, TE63 a déployé 20 bornes de recharge pour véhicules électriques en 2019. Le déploiement des bornes restantes, initialement prévues en 2020 s'est étendu en 2023 atteignant aujourd'hui 6 bornes rapides (43kVA-AC/50kW-DC) et 88 bornes normales (22kVA-AC/25 kW-DC). Le déploiement selon le schéma de 2017 est terminé. Les déploiements futurs seront réalisés selon les opportunités et les besoins exprimés des collectivités membres de TE63. Ces déploiements s'inscriront dans le schéma départemental des IRVE.

2023 EN CHIFFRES



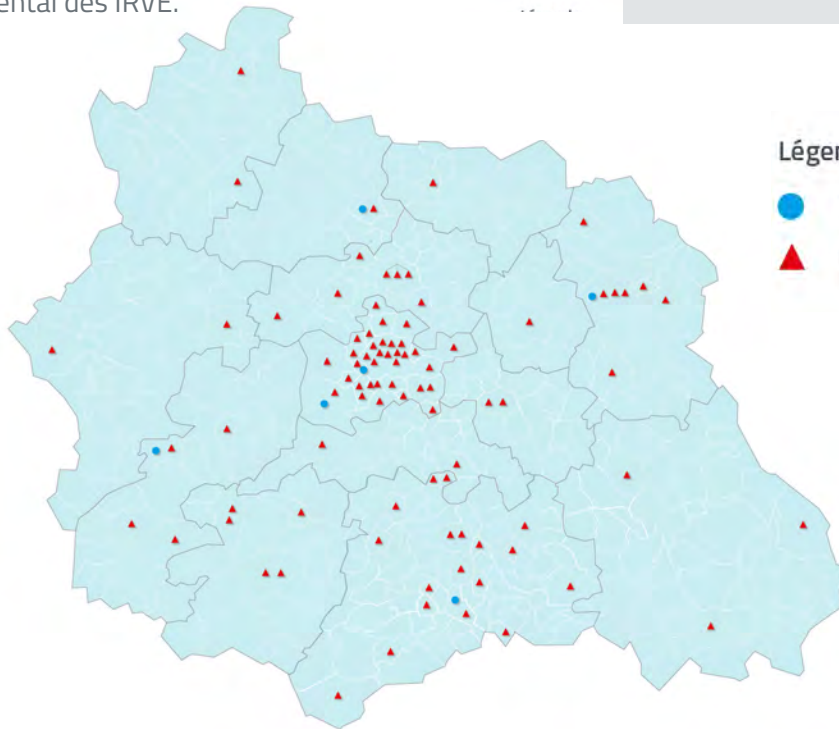
94

Bornes en service



3 500 000 €

Coût total des travaux



Légende

- Borne de recharge Rapide
- ▲ Borne de recharge Normale

Carte des bornes de recharge pour véhicules électriques du réseau IRVE-TE63

NOUVEAU MARCHÉ D'EXPLOITATION DU RÉSEAU IRVE-TE63

Le marché d'exploitation du réseau IRVE-TE63 arrivant à échéance fin décembre 2023, une procédure d'appel d'offres sous forme d'accords-cadres a été lancée au cours de l'été 2023. Ce marché comprend la fourniture, la maintenance et la supervision du réseau.

Le 12 septembre 2023, la CAO a attribué cet accord-cadre à SPIE Citynetworks. D'une durée initiale de 2 ans et l'accord-cadre est renouvelable deux fois pour un an pouvant ainsi être prolongé jusqu'en décembre 2027.



SDIRVE

TE63 a travaillé à l'élaboration d'un Schéma Directeur de déploiement des Infrastructures de Recharges pour Véhicules Electriques (SDIRVE) à l'échelle départementale, avec les bureaux d'études SYSTRA et ELEMENT ENERGY. L'objectif est de parvenir au déploiement d'une offre de recharge coordonnée entre les maîtres d'ouvrages publics et privés, cohérente avec les politiques locales et adaptée à l'évolution des besoins de recharge.

Le diagnostic du réseau de bornes de recharge puydômois et de ses besoins futurs, a permis de mettre en lumière les **objectifs opérationnels pour 2025, 612 points de charge supplémentaires**, divisé en 3 typologies d'usages (*graphique ci-contre*).

Cet effort complémentaire est à partager entre tous les acteurs du territoire (privé et public). Ce rapport a été transmis, au préfet du Puy-de-Dôme qui a émis un avis favorable sur ce SDIRVE. TE63 a adopté ce SDIRVE le 22 juin 2023 et a publié les données en open data au cours du mois d'août 2023.

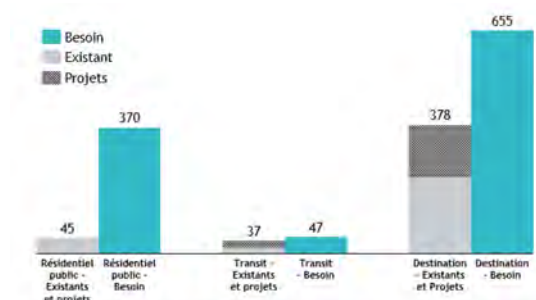
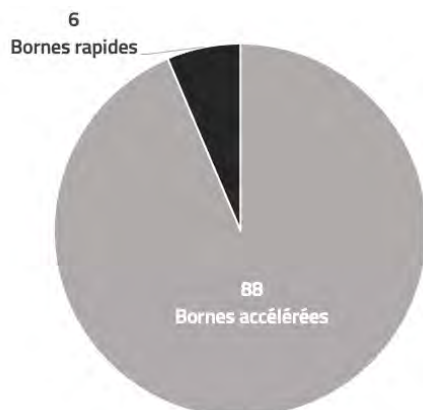


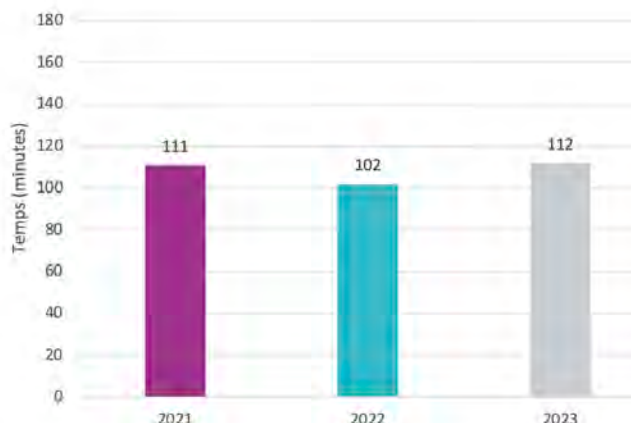
Figure 79 : Comparaison entre le besoin en point de charge, les points de charge existants et les points de charge en projet, à l'échelle du territoire - 2025

CHIFFRES-CLÉS 2023

TYPES DE BORNES



TEMPS MOYEN DE CHARGE

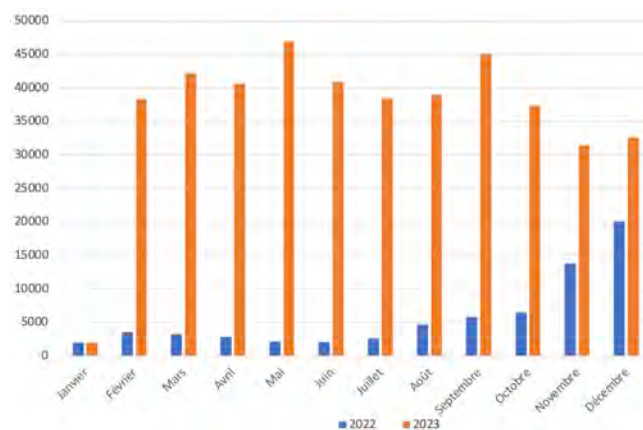
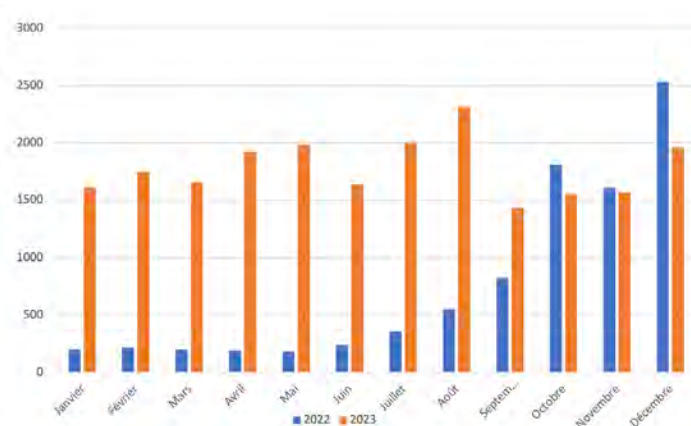


NOMBRE DE SESSIONS DE RECHARGE

21 633 sessions de recharge ont été réalisées sur les bornes du réseau de TE63 en 2023.

CONSOMMATION MENSUELLE

Durant l'année 2023, environ 474 500 kWh ont été délivrés.



En savoir plus sur le réseau ?

Tel : 04 73 34 24 10
contact@te63-sieg.fr

www.te63-sieg.fr

S'abonner ?

Recharger son véhicule ?
Tel : 0 970 830 213

<http://www.sieg63.orios-infos.com/>

TARIFS

En vigueur à partir du 28/06/2023

Abonnés au réseau TE63

Abonnement 25€ TTC par an

CHARGE NORMALE		CHARGE RAPIDE
Courant alternatif (AC) jusqu'à 22 kVA	Courant continu (DC) jusqu'à 25 kW	Jusqu'à 43 kVA en AC et 50 kW en DC
2€ par charge et 0,49€/kWh	2€ par charge et 0,49€/kWh	2€ par charge et 0,64€/kWh
Complément de 0,10€/min au-delà de 3h (sauf de 23h à 7h)	Complément de 0,10€/min au-delà de 1h30	Complément de 0,20€/min au-delà de 45 min

Non-abonnés et itinérants*

CHARGE NORMALE		CHARGE RAPIDE	CHARGE RAPIDE CB SANS CONTACT**
Courant alternatif (AC) jusqu'à 22 kVA	Courant continu (DC) jusqu'à 25 kW	Jusqu'à 43 kVA en AC et 50 kW en DC	Jusqu'à 43 kVA en AC et 50 kW en DC
2€ par charge et 0,59€/kWh	2€ par charge et 0,59€/kWh	2€ par charge et 0,69€/kWh	25€
Complément de 0,10€/min au-delà de 3h (sauf de 23h à 7h)	Complément de 0,10€/min au-delà de 1h30	Complément de 0,20€/min au-delà de 45 min	

* Pour les itinérants, les tarifs sont déterminés par l'opérateur de mobilité de l'utilisateur en itinérance. Les coûts affichés sont ceux répercutés par TE63 à l'opérateur de mobilité. Par conséquent, pour l'utilisateur, ces tarifs sont susceptibles d'être différents.

** Tarif unique pour la borne située sur la ZAC des Coustilles à Saint-Germain-Lembron pour un paiement en carte bancaire sans contact.



CONTACTS

Une question ?
Contactez-nous
04 73 34 24 10

TERRITOIRE D'ÉNERGIE PUY-DE-DÔME

Mail : contact@te63-sieg.fr

Nom	Fonction	Courriel	Ligne Directe
Sébastien GOUTTEBEL	Président	sebastien.gouttebel@te63-sieg.fr	
Quentin RANOUX	Directeur Général des Services	quentin.ranoux@te63-sieg.fr	04 86 68 79 84
Alexandre BABIN	Secrétaire aux affaires internes	alexandre.babin@te63-sieg.fr	04 86 68 79 80
Valérie BERTHELOT	Secrétaire aux affaires générales	valerie.berthelot@te63-sieg.fr	04 86 68 79 64
Arnaud ROCHETTE	Responsable Administratif et Financier	arnaud.rochette@te63-sieg.fr	04 73 17 34 42
Myriam CHAPOUTIER	Comptable	myriam.chapoutier@te63-sieg.fr	04 86 68 79 72
Lucie AUCOUTURIER	Chargée de Communication	lucie.aucouturier@te63-sieg.fr	04 73 17 34 49
Emmanuelle VOYER	Accueil / Comptabilité	emmanuelle.voyer@te63-sieg.fr	04 86 68 79 62
Sébastien DUFOUR	Chef de projet ENR	sebastien.dufour@te63-sieg.fr	04 86 68 79 79
Clara MILLET	Chargée de financement ENR	clara.millet@te63-sieg.fr	04 73 17 34 47
Joëlle PIGNOT	Coordination Comptable	joelle.pignot@te63-sieg.fr	04 86 68 79 75
Lucas ZARAGOZA	Chargé de projet Chaleur Renouvelable	lucas.zaragoza@te63-sieg.fr	04 73 93 78 71

SEMELEC 63

Mail : semelec63@semelec63.com

Nom	Fonction	Courriel	Ligne Directe
Sébastien PICOT	Directeur Général Délégué	sebastien.picot@semelec63.com	04 86 68 79 94
Julien BLEUSET	Chargé d'Affaires EP	julien.bleuset@semelec63.com	04 86 68 79 65
Viviane CARBONNEAUX	Secrétaire EP	viviane.carbonneaux@semelec63.com	04 86 68 79 98
Valérie COHADE	Secrétaire ER	valerie.cohade@semelec63.com	04 86 68 79 76
Eric DUTHEIL	Technicien Informatique	eric.dutheil@semelec63.com	04 73 17 34 44
Bader GATI	Chargé d'Affaires EP	bader.gati@semelec63.com	04 86 68 79 74
Marie GIRAULT	Secrétaire ER	marie.girault@semelec63.com	04 86 68 79 86
Sophie GRABAN	Comptable	sophie.graban@semelec63.com	04 86 68 79 70
Christophe JARLETON	Responsable ER	christophe.jarleton@semelec63.com	04 86 68 79 92
Ibrahim KARABULUT	Responsable EP	ibrahim.karabulut@semelec63.com	04 86 68 79 96
Romain MOIGNOUX	Chargé d'Affaires EP	romain.moignoux@semelec63.com	04 73 17 34 43
Benoît SOUBEYROU	Chargé d'Affaires ER	benoit.soubeyrou@semelec63.com	04 86 68 79 78
Fabrice THIRIET	Chargé d'Affaires ER	fabrice.thiriet@semelec63.com	04 73 17 34 48
Jean-Christophe USCLADE	Chargé d'Affaires ER	jeanchristophe.usclade@semelec63.com	04 86 68 79 60
Sébastien VOLAT	Chargé d'Affaires ER	sebastien.volat@semelec63.com	04 86 68 79 82
Fabrice LASCIOUVE	Référent Technique EP	fabrice.lasciouve@semelec63.com	04 86 68 79 87

GIE ACODE

Nom	Fonction	Courriel	Ligne Directe
Thierry CHAPOULY	Responsable Contrôle	acode@gie-acode.com	04 86 68 79 66





Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme
36 rue de Sarliève
Centre d'Affaires du Zénith
CS 20004
63808 COURNON D'AUVERGNE Cedex
Tel : 04 73 34 24 10
communication@te63-sieg.fr
www.te63-sieg.fr